




## › MASTER COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT



-  Formation en apprentissage M2
-  Formation initiale M1
-  Formation continue

## PARCOURS : COMPTABILITÉ, CONTRÔLE, AUDIT (CCA)



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation garantit des compétences de haut niveau dans les disciplines de la comptabilité, de l'audit et de la finance à toutes sortes d'organisations (cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, PME et grandes entreprises, collectivités territoriales ...).

Un intérêt tout particulier est porté à la formation méthodologique (communication écrite et orale, travail en équipe, conduite de projet, initiation à la recherche) par le biais de cours spécifiques (consolidation des comptes, comptabilité internationale, fusion/acquisition, communication financière, anglais comptable et financier, audit légal) mais également de travaux de nature variée (exposés, projets collectifs, mémoire de recherche appliquée, mémoire d'apprentissage).



### VÉRITABLE PRÉPARATION AUX EXAMENS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- › Le master CCA permet aux étudiants de **bénéficier du maximum de dispenses aux épreuves du DSCG** (Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion). Seules les unités d'enseignements 1 « Gestion juridique, fiscale et sociale » et 4 « Comptabilité et audit » doivent être présentées pour obtenir le diplôme permettant de commencer le stage d'expertise comptable de trois années.
- › Les enseignements sont conçus pour permettre aux étudiants de se présenter aux épreuves 1 et 4 du DSCG avec les meilleures chances de succès.
- › **Une préparation intensive au DSCG de 60 heures** est planifiée en mai-juin : elle prend la forme de cas pratiques au travers desquels révisions, conseils méthodologiques et actualisations des connaissances sont proposés.
- › **Deux galops d'essai** (UE 1 et UE 2 du DSCG) sont programmés mi-juin, leur notation est fortement intégrée pour l'obtention du master, ce qui assure un entraînement optimal à l'examen national.



## STAGE DE FIN D'ANNÉE M1 – APPRENTISSAGE M2

Le master CCA propose une confrontation progressive aux réalités professionnelles :

- › La 1<sup>ère</sup> année offre l'opportunité d'un **stage facultatif**, à l'issue du second semestre.
- › La 2<sup>ème</sup> année s'effectue en **apprentissage**. Les étudiants sont encouragés à intégrer un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes ou le service comptable et financier d'une entreprise. **Le rythme d'alternance est hebdomadaire**, à l'exception du mois de mars où l'apprenti travaille intégralement au sein de sa structure d'accueil afin de répondre aux besoins spécifiques des métiers de la Comptabilité (période fiscale).

## EMPLOIS-MÉTIERS

Les diplômés du master CCA commencent en très grande majorité leur carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes.

Par la suite, ils deviennent **experts comptables et/ou commissaires aux comptes** en Cabinet ou bien s'orientent vers les fonctions de :

- › Directeur administratif et financier
- › Auditeur interne
- › Responsable de mission au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.
- › Chef comptable dans toutes sortes d'organisations, privées ou publiques, petites ou grandes, régionales, nationales ou internationales, dans toutes sortes de secteurs d'activités.

Une petite minorité s'oriente vers les métiers de l'enseignement et de la recherche (professeur agrégé d'économie et de gestion, maître de conférences en sciences de gestion) ; une autre minorité vers les Finances Publiques.

## PARTENAIRES

L'Ordre des Experts-Comptables Région Orléans, la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Région Orléans et l'association des responsables des masters CCA de France sont étroitement associés au fonctionnement de la spécialité : organisation de conférences, participation aux enseignements, accueil en apprentissage et définition des exigences de formation (notamment au sein du conseil de perfectionnement et de la réunion des maîtres d'apprentissage).



## CONTACTS

Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion  
**IAE - École Universitaire de Management**  
Rue de Blois  
B.P 26739  
45067 Orléans cedex 2

☎ **02 38 41 70 28**

✉ [iae@univ-orleans.fr](mailto:iae@univ-orleans.fr)

### RENSEIGNEMENTS APPRENTISSAGE :

☎ Fanny Brossillon **02 38 49 48 49**

✉ [apprentissage.deg@univ-orleans.fr](mailto:apprentissage.deg@univ-orleans.fr)

### RESPONSABLES DU MASTER M1 ET M2 :

#### › Stéphane ONNÉE

Professeur des universités  
en Sciences de Gestion

✉ [stephane.onnee@univ-orleans.fr](mailto:stephane.onnee@univ-orleans.fr)



› **MASTER COMPTABILITÉ,  
CONTRÔLE, AUDIT**

**PARCOURS : COMPTABILITÉ,  
CONTRÔLE, AUDIT (CCA)**